

# le lien

Lettre d'informations aux #Buralistes



## #88 - Covid-19, les dernières informations du réseau

**Chers buralistes,**

Une semaine après le début de la crise sanitaire dans le pays, les échanges se poursuivent avec l'ensemble des acteurs qui entourent notre réseau.



Philippe Coy, Sophie Lejeune et Alain Sauvage restent mobilisés avec l'ensemble des collaborateurs de la Maison des buralistes pour traiter toutes vos remontées.

De même, les structures (Mudetaf, Formation Buralistes, La Coopérative, EDC) s'emploient à vous apporter des solutions rapidement >> [voir lien 87](#)



### Equipement de masques et de gels hydroalcooliques

A la suite d'une réunion téléphonique tenue lundi 23 mars matin, le ministre de l'Economie Bruno Le Maire a rappelé que les commerçants ouverts faisaient partie des "**métiers de première ligne**"

A ce titre, Philippe Coy a rappelé le besoin primordial d'équiper les buralistes en masques, gants et gels hydroalcooliques. **Les équipes de la Confédération travaillent à proposer des solutions dans les délais les plus courts.**

Logista est confronté à une diminution d'effectifs sur ses sites de préparation. Toutefois, les livraisons cadencées sont maintenues et les centres de dépannages sont toujours ouverts, à date.



En cas de fermeture de votre commerce, merci de prévenir Logista pour faire annuler votre commande en cours.



#### **RAPPEL**

- En concertation avec la direction de Logista France, le recouvrement dû, suite à la dernière déclaration de stock du 1er mars, est suspendu jusqu'à nouvel ordre

## **REGLES POUR LA VENTE A EMPORTER**

#### **Attention :**

Pour vendre des cafés et boissons, vous devez respecter quelques règles en accord avec la procédure de confinement

- Aucun stationnement n'est autorisé dans ou devant l'établissement.
- Aucun regroupement entre personnes n'est autorisé dans ou devant votre établissement



**Plusieurs fermetures administratives ont été déclarées à la suite du non-respect de ces règles.**

#### **Attention :**

- Un café à emporter est un café vendu **dans un gobelet avec couvercle**



- Une boisson à emporter est également vendue **dans une canette**

[Télécharger l'arrêté ministériel](#)



Face à la situation inédite actuelle, La Poste a été contrainte d'adapter son dispositif logistique pour prioriser l'envoi de produits sanitaires à tous ses agents afin qu'ils assurent au mieux la continuité des missions de service public. Ces bouleversements nous conduisent à **fermer temporairement l'Espace de commandes des buralistes**.

Cet arrêt permettra d'intégrer les nouvelles priorités sanitaires, mais aussi de traiter les commandes de buralistes en attente depuis le début de la crise.

Tout est mis en œuvre pour que la situation soit rétablie dans les meilleurs délais.

Comme vous le savez, tous les nouveaux clients Nickel doivent confirmer leur adresse postale lors de la souscription en renvoyant aux services Nickel le code unique transmis à cette adresse dans un délai de 15 jours calendaires, sous peine d'une suspension du compte.



**Face aux perturbations existantes dans la distribution des courriers, et dans l'intérêt des clients, Nickel a exceptionnellement étendu ce délai de 15 à 30 jours, et cela tant que les mesures de confinement restent en vigueur.**

A compter du jeudi 26 mars, la FDJ lance une communication de sensibilisation digitale et en point de vente

pour inciter les citoyens à ne sortir que pour les achats de première nécessité. Ainsi, la FDJ rappelle que **le jeu n'est qu'un achat de complément.**



A ce titre, nous vous adresserons très prochainement une affiche au format pdf pour sensibiliser vos clients.

### **Information - COVID-19**

Ne sortez que pour vos achats de première nécessité. FDJ vous rappelle que le jeu ne peut être qu'un achat de complément. **#RestezChezVous**



**Suite à nos derniers échanges avec la direction de la Française des Jeux, nous vous annonçons les mesures d'accompagnement suivantes :**

- Report de la publication des forclusions
- Règle balai de facturation des jeux de grattage allongé de 90 jours
- Prorogation des délais de paiement des gains



### **Arrêt du menthol**

Plusieurs présidents nous ont remonté des interrogations de buralistes sur le menthol.

Nous vous recommandons, pour le moment, la plus grande vigilance dans la tenue de votre stock.

**Les mesures d'aides aux entreprises annoncées par le gouvernement se précisent au fur et à mesure de la parution des décrets et arrêtés. Ces mesures détaillées seront l'objet de nos prochaines communications *Le Lien*.**

-----

**La Confédération des buralistes reste à votre écoute pour toute question. Vous pouvez nous joindre aux coordonnées suivantes :**

01 53 21 10 00

[laconfederation@buralistes.fr](mailto:laconfederation@buralistes.fr)



**CONFÉDÉRATION  
DES BURALISTES**  
COMMERÇANTS  
D'UTILITÉ LOCALE

Confédération des buralistes  
23/25 rue Chaptal  
75009 PARIS  
[maisondesburalistes.fr](http://maisondesburalistes.fr)



Cet email a été envoyé à [buralgestion@orange.fr](mailto:buralgestion@orange.fr) par la Confédération des buralistes.  
Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime au traitement des données à caractère personnel vous concernant.

[Se désinscrire](#)

**Titre**